

Tournoi national de Betton

Samedi 22 & dimanche 23 juin 2019

Complexe sportif des Omblais, avenue de Moretonhampstead, 35830, Betton

REGLEMENT

Le tournoi est placé sous le contrôle de la FFTT dont le règlement sera appliqué. Il est ouvert à tous les licenciés FFTT excepté les poussins (nés en 2010 et après) et les qualifié(e)s aux finales nationales par classement qui ne pourront y participer. Le juge arbitre de l'épreuve sera Mr Jacques SORIEUX.

NEW 2019 : *Chaque participant a la possibilité de s'inscrire sur 3 tableaux par jour (sauf tableaux à jour et horaire identiques).*

! *Les tableaux de simples sont limités à 48 participant(e)s et coupe Davis à 24 équipes.*

Les inscriptions sont à faire directement sur le site <http://bettontt.fr> avant : le 21 juin 20H00 pour les tableaux du samedi et le 22 juin 20H00 pour les tableaux du dimanche. Passé ce délai, les inscriptions sur place seront acceptées jusqu'à 45min avant de début du tableau si des places sont disponibles.

Possibilités de s'inscrire également par mail : bettontt@gmail.com ou tel/SMS : 0650497106 en renseignant :

<i>NOM – Prénom – N° de licence & points – tableau(x) souhaité(s)</i>

Les points classements sont ceux en vigueur pour la seconde phase 2018-2019 (licence janvier 2019).

Le jour du tournoi, les joueurs et joueuses devront se présenter au pointage avec leur licence au moins une demi-heure avant le début de leur premier tableau. Le scratch sera prononcé pour toute personne non présente après le 3ème appel de son nom.

Le tournoi se déroulera sur 32 tables réparties en 2 salles contiguës. Il comprendra 9 tableaux le samedi et 6 le dimanche, disputés par poules de 3 (selon nombre d'engagés), avec deux qualifiés pour l'accession au tableau final.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches avec des balles plastiques blanches homologuées ITTF fournies par les joueurs.

Les équipes de coupe Davis sont constituées par addition des points licences janvier des 2 joueur(euse)s dont le total doit être inférieur ou égale au tableau choisi. Les rencontres se dérouleront sur 2 tables avec arrêt au score acquis (première équipe à 2 points). Les 2 simples seront lancés simultanément (N°1 contre N°1 ET N°2 contre N°2) puis en cas d'égalité le double sera joué afin de départager les 2 équipes. Toutes les parties de simple compteront pour le classement FFTT.

La salle sera ouverte une heure avant le début du 1er tableau de chaque journée (08h00 le samedi et 08H00 le dimanche).

Tableaux et horaires :

Jour	Tableau	Catégorie	Horaire	Limite	Tarif
Samedi	I	Féminines 500 à 599	15H30	48	8€
Samedi	A	500 à 699	09H00	48	8€
Samedi	B	500 à 799	12H00	48	8€
Dimanche	J	500 à 899	09H00	48	8€
Samedi	C	500 à 999	10H00	48	8€
Samedi	D	500 à 1099	13H00	48	8€
Dimanche	K	500 à 1199	10H00	48	8€
Samedi	E	500 à 1299	09H00	48	8€
Samedi	F	500 à 1399	12H00	48	8€
Dimanche	L	500 à 1499	09H00	48	8€
Samedi	G	500 à 1599	10H00	48	8€
Samedi	H	500 à 1699	13H00	48	8€
Dimanche	M	500 à 1799	10H00	48	8€
Dimanche	N	Coupe Davis ≤ à 2000 pts	12H00	24	2X8€
Dimanche	O	Coupe Davis ≤ à 3000 pts	12H00	24	2X8€

Tarif par personne et par jour :

SAMEDI	1 tableau	8€	2 tableaux	15€	3 tableaux	20€
DIMANCHE	1 tableau ou coupe Davis	8€	2 tableaux ou 1 + coupe	15€	2 tableaux + coupe	20€

Les dotations seront identiques pour chaque tableau et fonction du nombre d'inscrits :

Dotation tableaux de simple			
	1er	2ème	½
0 à 7	Tableau annulé		
8 à 15	Coupe + 20€	10€	5€
16 à 23	Coupe + 40€	20€	10€
24 à 31	Coupe + 60€	30€	15€
32 à 48	Coupe + 80€	40€	20€

Dotation par équipe coupe Davis			
	1er	2ème	½
0 à 7	Tableau annulé		
8 à 11	Coupe + 40€	20€	10€
12 à 15	Coupe + 60€	30€	15€
16 à 24	Coupe + 80€	40€	20€

Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 21 juin 2019 à 20H00 au complexe sportif des Omblais.

Buvette et restauration rapide seront disponibles pendant toute la durée du tournoi. Aucune interruption n'est prévue le midi.

Tout joueur ou accompagnateur autorise les organisateurs à diffuser des photos et/ou vidéos dans le cadre de la communication du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

Le CSB tennis de table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes etc... pouvant se produire pendant la durée du tournoi.

Toute participation au tournoi engage le participant au respect de ce règlement et à son approbation.